



**CARNET DES  
INDICATEURS DE  
TRANSITION**

JUIN 2021

**Portrait  
Communauté de Communes  
des Vallons du Lyonnais**

La transition écologique des territoires

*VERSION PILOTE*





# Des indicateurs de transition écologique

## Avertissement

L'ensemble des bases de données doivent encore être fiabilisées. Des compléments et améliorations seront apportés dans un second temps, afin de suivre au mieux, l'évolution de ces indicateurs de transition.

## Urbalyon, outil d'ingénierie au service des territoires

L'Agence d'urbanisme se positionne au **service des territoires** de l'aire métropolitaine pour les **accompagner** dans la compréhension des enjeux de transitions et l'impulsion des changements de pratiques qu'elles supposent dans tous les domaines et à toutes les échelles.

Elle propose un **outillage** pour comprendre, objectiver les connaissances (observatoires, benchmark, ...) mais également dessiner des actions efficaces, construire des cadres de discussions pour faire ensemble, explorer, impulser des évolutions (projets partagés, partenariats ...) répondant aux enjeux contemporains de l'organisation de nos territoires.

À l'échelle du carré métropolitain avec l'appui du réseau des 4 agences d'urbanisme de la Région (Urba 4), ou l'échelle du quartier, de la commune, de l'EPCI, l'Agence peut **aider à appréhender toutes les échelles** et penser des stratégies multi territoriales durables et innovantes.

Urbalyon propose de mettre à la disposition une **série d'indicateurs inspirés par la circulaire CRTE** du Premier Ministre, qui témoignent de l'engagement des territoires dans la transition écologique. Bien sûr, le terme est à définir (chapitre suivant) et à modeler localement, mais il s'agit ici d'abord de donner des **pistes de débats** et d'évolution des politiques publiques locales pour répondre aux défis environnementaux de ce siècle.

## Vers des stratégies de transitions

La **transition** correspond au **cheminement** qui conduit à une **reconfiguration** du fonctionnement et de l'organisation d'un système, ainsi qu'un changement profond des pratiques au quotidien, en faveur d'un état de soutenabilité et de résilience de la société et de son territoire. Le système est programmé pour rechercher le **bien-être** de la population et de l'environnement, le **progrès social et humain, l'égalité et la solidarité**.

Le cheminement dans la transition émerge d'une volonté qui touche à la fois les **institutions**, les acteurs **privés et citoyens**. L'échelon local, de **proximité** constitue un moteur du passage à l'action, la **coopération** accélère les transformations positives. Afin de construire ce chemin, les **stratégies** de transition permettent de définir collectivement un **horizon** à atteindre, désirable et mis en « récit », pour susciter l'envie d'agir.

**La transition peut combiner une série de stratégies de transitions** qui précisent les objectifs pour le territoire, se complètent et interagissent entre elles.

Au regard des grands enjeux climatiques et écologiques, engager une stratégie de transition nécessite de se situer dans une vision multi-échelle, multithématique et multi-acteur.

# Portrait de territoire

**8**  
communes

**30 000**  
habitants

**8 000**  
emplois

## Trois polarités structurantes

Territoire périurbain, limitrophe de l'ouest de la métropole lyonnaise, Brindas, Grézieu-la-Varenne et Vaugneray, constituent les polarités principales des Vallons du Lyonnais. Ces trois communes regroupent 60% de la population, plus de 50% des emplois et environ 3/4 des équipements (commerces, établissements de santé, de loisirs,...). L'est du territoire, moins dense et plus vallonné, constitue les premiers contreforts des monts du Lyonnais.

## Dynamiques socio-économiques

*Un territoire en croissance démographique*

**+ 4 000** habitants entre 2007 et 2017, soit une évolution annuelle moyenne de **+1,5%**.

Cette forte dynamique démographique est la plus importante enregistrée dans le Rhône (avec la vallée du Garon) et portée à 75% par le solde migratoire (nouveaux arrivants).

*Un territoire attractif pour les familles*

**35%** des ménages sont des couples avec enfants.

La croissance démographique, liée à la part importante de ménages avec enfant(s), peut entraîner une forte demande sur les équipements et services (petite enfance, écoles, loisirs/sports, établissements de santé ....) ainsi que sur un type privilégié d'habitat, à savoir l'habitat individuel.

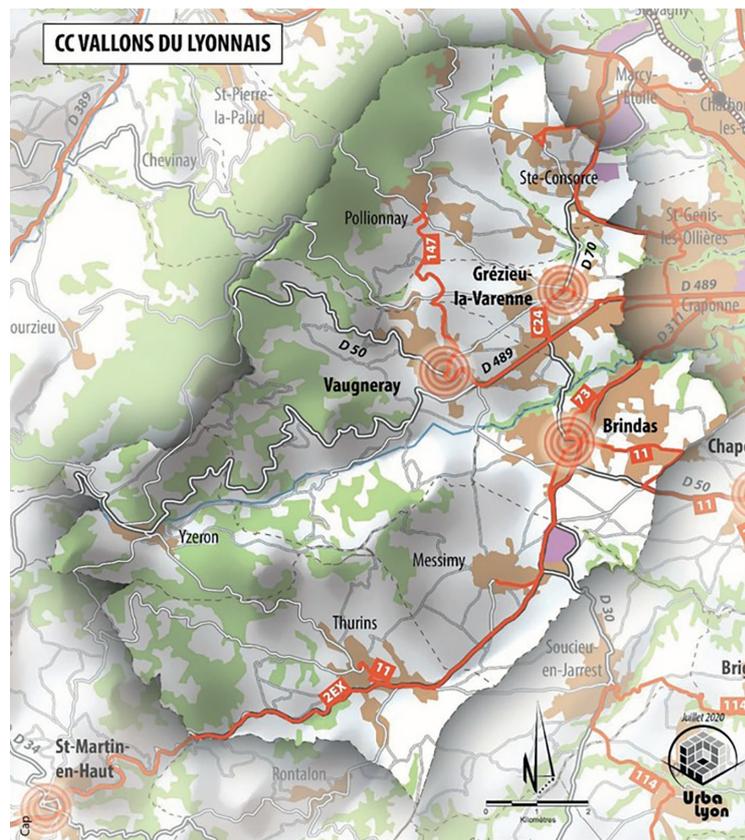
*Un vieillissement en cours de la population*

Les personnes de 60 ans et plus, représentent **23%** de la population totale.

Le vieillissement de la population est une tendance sociétale nationale, qui interroge sur les ressources du territoire en offre de soins, établissements spécialisés, offre de mobilité et de services adaptés...

*Un revenu médian plutôt élevé*

**6%** des ménages de la CCVL vit avec un bas revenu - cette part est de 11% à l'échelle du Rhône.



## Cadre résidentiel

Une part de logements potentiellement énergivores (d'avant 1970) qui reste relativement faible

**46%** des logements à Thurins et à Yzeron datent d'avant 1970, 33% du total des logements de la CCVL.

**588 (7%) propriétaires occupants aux revenus inférieurs à 60% des plafonds HLM**

Source : diagnostic PLH, Eohs, Groupe HTC, juin 2019.

Un accompagnement à la rénovation énergétique du parc de logement existant est opéré (Soliha), avec des aides financières (Anah) allant jusqu'à 7 500€ par ménage.

Pour le territoire et ses habitants, l'enjeu est à la fois : économique (réduire les dépenses de chauffage), climatique (réduire les gaz à effet de serre) et lié à la qualité de vie (améliorer le confort de l'habitat).

L'enjeu de réhabilitation thermique de l'habitat est aussi un levier pour les artisans locaux, la structuration des filières de biomatériaux régionaux et le budget des ménages.

**74%** des résidences sont des maisons individuelles.

La dynamique des constructions neuves reste dans la tendance.

**5,5%** du parc résidentiel vacant

Un taux de vacance faible, qui offre peu de renouvellement possible.

## Attractivité et emploi

La CC des Vallons du Lyonnais compte 7 400 emplois en 2016 et plus de 14 400 actifs, dont 13 467 actifs occupés (93,5%).

**24%** des emplois seulement du territoire sont occupés par des habitants de la CCVL.

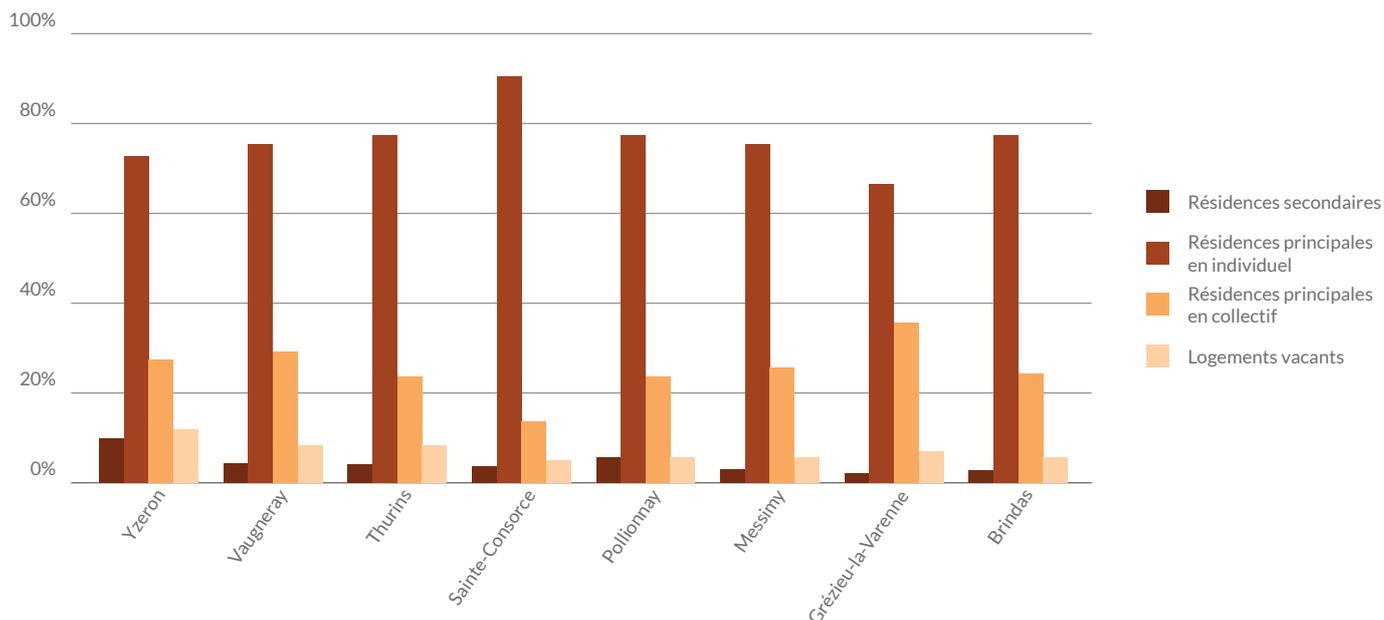
La majorité des flux domicile-travail se fait en dehors de la CCVL.

**En 10 ans, 1 500 emplois supplémentaires entre 2006 et 2016 (+2,3% par an).**

Source : RP Insee

Le tissu économique est largement composé d'établissements

## Typologies de l'habitat



## Opérer les transitions écologiques du territoire : quels leviers pour l'emploi ?

○ Accompagner l'évolution et l'adaptation des systèmes d'exploitation agricole au changement climatique.

○ Un gisement énergétique à exploiter (photovoltaïque, agrivoltaïsme, méthanisation...)

○ Soutenir les projets d'insertion dans le domaine de la transition écologique et de l'accompagnement du vieillissement / santé.

○ Favoriser le développement d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, pour des emplois ciblant des publics jeunes et/ou précaires

○ Conforter la résilience du territoire en s'appuyant sur ses propres forces économiques et sur son tissu entrepreneurial et associatif.



## La transition vers une mobilité soutenable

La mobilité soutenable vise un fonctionnement territorial équitable et peu consommateur d'énergie. Les actions concrètes sont la sobriété (ou maîtrise de la demande), l'utilisation de modes de transport peu carbonés (vélo, marche), la décarbonation et l'efficacité énergétique pour les transports routiers et ferrés. La transition vers une mobilité soutenable n'est possible qu'en s'appuyant sur les choix des individus qui se déplacent.

La mobilité n'est pas toujours choisie ; elle soulève des questions de dépendance énergétique, d'équité sociale et territoriale, de cadre de vie et de santé.

La transition vers une mobilité soutenable ne s'appuie donc pas uniquement sur l'organisation des modes de transport, mais également sur l'aménagement du territoire et des modes de vie (services, commerces, télétravail, habitat, etc.).

Pour atteindre la neutralité carbone en 2050, il faudrait réduire de 97% les émissions liées au transport, par rapport à 2015, soit : moins de kilomètres parcourus, plus de transports en commun, de marche, de vélo et voiture partagée, moins d'avion et de voiture individuelle.

### LES CHIFFRES DE LA RÉGION

# 33 %

des émissions régionales vient du secteur des transports, il s'agit du premier secteur émetteur de gaz à effet de serre.

Source : ORCAE, 2017

# 9,4 km

C'est la distance moyenne en 2017 entre le domicile et l'emploi, + 24% par rapport à 1999.

Source : Carré métropolitain, 2015

La région AURA est en **2<sup>e</sup> position**, derrière l'Île-de-France, sur son parc de VE-VHR (véhicules électriques et hybrides rechargeables) avec environ 48 000 véhicules légers, ce qui représente 490 VE/VHR pour 100 000 habitants, soit un nombre légèrement supérieur à la moyenne nationale qui est de 467 véhicules pour 100 000 habitants.

# 30

bornes électriques pour 100 000 habitants, c'est la moyenne régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes.



La CC Vallons du Lyonnais est un territoire plutôt vallonné, déjà desservi par des transports urbains et interurbains. Les distances de déplacement pour l'accès à l'emploi sont importantes (notamment vers la métropole) et la mobilité de proximité reste majoritairement et encore largement réalisée en voiture (64% pour des déplacements « intra-communaux »).

#### L'automobile, un mode de déplacement majoritaire

**95 %**  
des ménages possèdent une voiture

**54%**  
des ménages possèdent deux voitures ou plus

Avec 19 000 voitures en 2017, soit +3 900 véhicules en 10 ans (+25%), le parc automobile de la CCVL connaît une croissance plus rapide que l'évolution démographique observée sur la même période (+3 500 habitants).

**64%**  
des déplacements intra-communaux sont réalisés en voiture

Source : EDGT Sytral, 2015

Une part importante des déplacements de proximité se font en voiture, ce qui laisse une marge d'amélioration forte sur la marche et le vélo dans les centres-bourgs.

#### Autorité organisatrice de la mobilité (AOM)

**52 %**  
du territoire couvert par une AOM soit 41% de la population

Source : Cerema, 2020

L'Adhésion complète de l'intercommunalité à la future AOM des territoires lyonnais (établissement public Sytral) au 1er janvier 2022, sera l'opportunité de faire évoluer l'offre sur le territoire, à la fois en interne, que dans ses liens avec les territoires voisins et notamment l'ouest de la métropole de Lyon : niveau de service, accès à certains équipements, services ou pôles d'activités.

#### Distance domicile-travail

Proportion des actifs faisant plus de 30 km par jour pour leurs trajets domicile-travail :

**22 %**  
Pollionnay

**10 %**  
Grezieu

**8 %**  
Brindas

Source : Terristiry, 2016

La part des transports publics est de 6,8 % des actifs contre 7,5 % pour la moyenne départementale du Rhône.

## Covoiturage

0

### voie réservée au covoiturage

Source : région Auvergne-Rhône-Alpes, MOV'ICI, 2021

18

### parkings dédiés au covoiturage

Source : région Auvergne-Rhône-Alpes, MOV'ICI, 2021

Les usages partagés de la voiture sont en plein essor (auto-partage, covoiturage) et constituent une solution de mobilité adaptée aux territoires périurbains et ruraux. La CCVL possède 18 parkings de covoiturage sur les 79 totaux que compte le département du Rhône.

## Desserte TC et pôle multimodal

1

### ligne majeure de bus en site propre (C24)

31%

### des déplacements entre la CCVL et Lyon/Villeurbanne se font en TC

Source : EDGT Sytral, 2015

La CCVL est plutôt bien connectée à la Métropole de Lyon, en partie desservie par le réseau TCL (soit 5 communes sur 8).

## Vers une mutation de l'équipement automobile

3,8 %

Véhicules propres

47,2 %

gazole

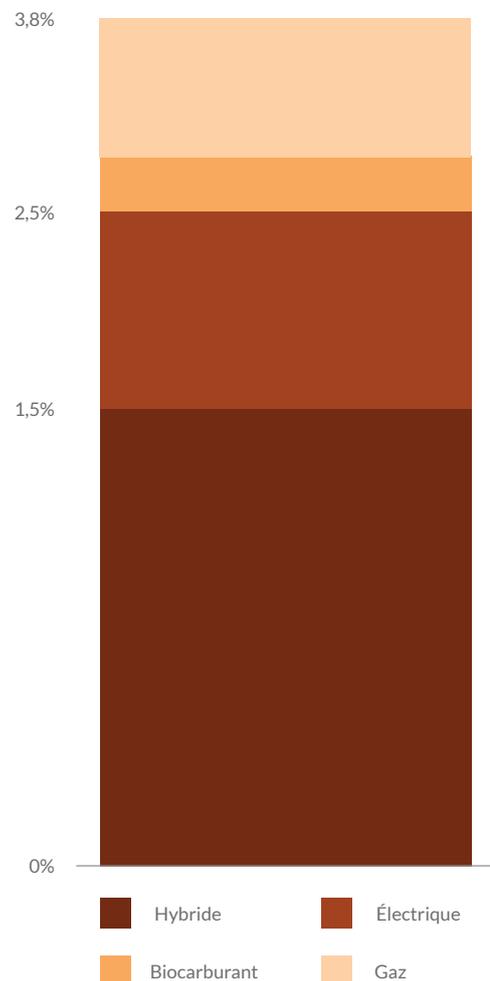
48,6 %

essence

Source : AAAData, 2021

Si l'équipement automobile est fort (parfois plus de 2 voitures par ménage), la part des véhicules hybrides, électriques et gaz (3,8 % du parc – contre 47 % de diesel) progresse un peu plus vite que chez ses voisins des CC voisines. La part des déplacements domicile-travail laisse présager d'un plus fort développement de la mobilité électrique dans les années à venir (voiture rechargée au domicile ou sur l'espace public - et vélo électrique).

## Part des véhicules propres



## Part de modes actifs

# 27 %

des déplacements sont effectués à pied

Source : EDGT Sytral, 2015

# 5%

des déplacements sont effectués en TC, moto ou vélo

Source : EDGT Sytral, 2015

# 51 km

d'itinéraires cyclables dont 23 km VTT et 28 km en boucles cyclo-randonnée

Source : CD du Rhône, 2019

Le passage d'un usage « loisir » à un usage « quotidien » du vélo est efficace s'il est incité par des politiques d'accompagnement (aides à l'acquisition, ateliers de remise en selle...) et des aménagements continus et sécurisés. Le caractère qualitatif de ces aménagements est un prérequis important pour inciter le changement de pratique (itinéraires agréables et ombragés), tout comme la connexion avec d'autres modes de transport.

## Bornes électriques accessibles

# 9

bornes de recharge électrique ouverte au public

Récemment dotée de 9 bornes de recharge électrique publiques, la communauté de communes des vallons de Lyonnais encourage le renouvellement du parc automobile pour des véhicules plus propres.

## Vulnérabilité face à la mobilité

# + de 25%

des ménages concernés par une vulnérabilité face à la mobilité dans la commune de l'Yzeron ;

commune la plus rurale et la seule qui par ailleurs ne bénéficie d'aucune desserte TC.

À Pollionnay ce sont entre 15% et 25% des ménages qui seraient concernés.

## Principaux enjeux de mobilité

- Développer une offre de mobilité alternative à la voiture répondant aux besoins de tous les ménages, améliorer l'intermodalité et les connexions modes doux
- Cibler les besoins d'amélioration de l'offre TC et des nouveaux services de mobilité
- Accompagner l'électrification du parc automobile
- Repenser l'espace public pour créer un urbanisme « à hauteur d'être humain » et sortir du tout voiture

dans les centres urbains, améliorer les liaisons inter-quartiers en modes actifs (enjeu de santé, qualité de vie, ...)

- Développer des usages partagés de la voirie pour améliorer l'accessibilité des actifs aux pôles d'emplois et faire émerger des services de mobilité intégrés (logique « Maas »)

- Améliorer l'adéquation entre le profil des actifs et l'offre d'emploi du territoire (filiales, schéma d'accueil, foncier économique...).



## La transition vers une société bas carbone

La transition vers un territoire bas carbone (ou transition énergétique) désigne une modification profonde de notre modèle de production (énergies fossiles importées : uranium, pétrole, gaz...; système centralisé) et de consommation de l'énergie, en le réorientant vers un système sobre et faiblement émetteur de gaz à effet de serre.

Pour cela, deux leviers complémentaires sont décisifs : une baisse significative des consommations énergétiques (pour alimenter les besoins de chaleur et froid, en électricité et gaz) et une évolution du mix énergétique faisant la part belle aux énergies renouvelables (solaire, bois énergie, géothermie, aérothermie, méthanisation, éolien, hydroélectricité, valorisation déchets...).

### LES CHIFFRES DE LA RÉGION

## 61%

des émissions de GES sont dues aux énergies fossiles et 32% des GES sont émis par les transports.

## 80%

du carbone est stocké par les forêts et les prairies permanentes. Le stock de carbone sur le territoire régional est estimé à 1 592 MteqCO<sub>2</sub> (en 2018).

## 214 TWh

Est la consommation d'énergie finale en 2018, soit une baisse de -7% en comparaison de 2005.

## 45,5%

de la consommation d'énergie finale concerne les bâtiments.

## 62 %

la part de la production d'énergie dans la consommation d'énergie finale en Auvergne-Rhône-Alpes.

## 21%

la part de la production d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie finale.

Une production EnR dominée par l'hydroélectricité :

## 87%

 de la production EnR électrique.

Et le bois énergie :

## 70%

 de la production EnR thermique.

Source : ORCAE, 2021



Pour favoriser la transition énergétique du territoire, la CCVL et 3 autres intercommunalités ont fait le choix de déléguer cette compétence au Syndicat de l'Ouest Lyonnais, déjà porteur de projets similaires : le 1er PCET de 2012, la démarche TEPOS, TEPCV...

Les enjeux résident dans la synergie avec les autres politiques territoriales (lien avec les Programmes Locaux de l'Habitat - PLH, Plan Locaux d'Urbanisme - PLU, Schémas de Cohérence Territoriale - SCoT, etc.) ; la mise en œuvre d'actions opérationnelles permettant de réaliser la transition énergétique ; et le suivi de ces actions et de l'avancée de la transition énergétique sur le territoire. Dans ce contexte a été créée la ALTE 69 qui propose aux EPCI un appui.

### Émission de gaz à effet de serre

**109 Kg teqCO<sup>2</sup>**  
(tonnes équivalent CO<sup>2</sup>)

**3,7 t/hab**  
(contre 8,4t/hab. pour le Rhône).

Des valeurs inférieures aux moyennes départementales, marquées cependant par le poids des transports (67 % de personnes et 33 % de marchandises) et le chauffage (87 % des émissions du résidentiel). Les émissions de GES ici calculées n'intègrent pas les émissions indirectes liées aux importations de biens et services (empreinte carbone des biens consommés par exemple).

### Part de chaque secteur dans les émissions totales de gaz à effet de serre

**47%** transports routiers

**27%** résidentiels

**13%** agriculture

**10%** tertiaire

Source : ORCAE, 2018

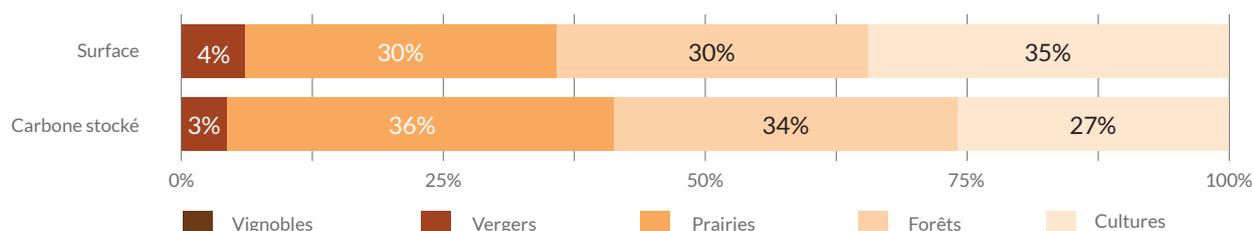
### Protection des sols agricoles et naturels (séquestration du carbone émis)

**91 Km<sup>2</sup>** soit 2 268 kteqCO<sup>2</sup> captés par an.

La préservation des activités agricoles et la protection des espaces naturels participent de la « compensation » carbone du territoire.

### Stock de carbone par type de surface

Source : ORCAE, 2018



### Consommation énergétique (à climat normal)

**560 GW**  
**18,9 MW/hab.**  
 (contre 35 MW/hab. dans le reste du Rhône).

Source : ORCAE, 2018

En 2018, dernières sources disponibles, les consommations énergétiques n'ont pas baissées par rapport à 2017 (à climat normal, c'est-à-dire en données corrigées excluant les variations thermiques). Elles ont baissé de 3 % ces 5 dernières années, mais ont progressé de 16 % depuis 1990. Le territoire est en croissance et accueille de la population en devant réussir progressivement à réduire ses consommations énergétiques. La mobilité au quotidien et le logement sont les deux gisements principaux d'économie d'énergie.

### Facture énergétique par habitant (transport et domestique)

**2 160 € par an/hab.**  
 en 2017, en moyenne sur la CCVL (dont 943 euros pour l'habitation)

**2 825 € par an/hab.**  
 en moyenne à Yzeron

**1 952 € par an/hab.**  
 en moyenne à Brindas

Source : Terristory

La facture énergétique est issue d'un calcul effectué par AURA-EE sur la base des données de consommation d'énergie finale du secteur résidentiel de l'ORCAE 2018 et des prix par type d'énergie disponibles sur la base de données nationale Pégase et des hypothèses de calcul de l'outil FacETe.

### Répartition des étiquettes énergétiques du parc de logement

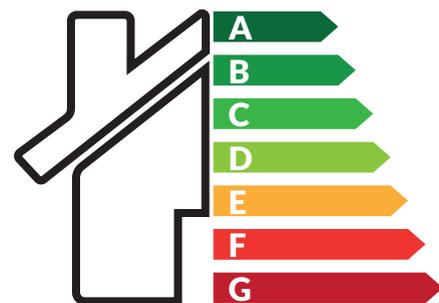
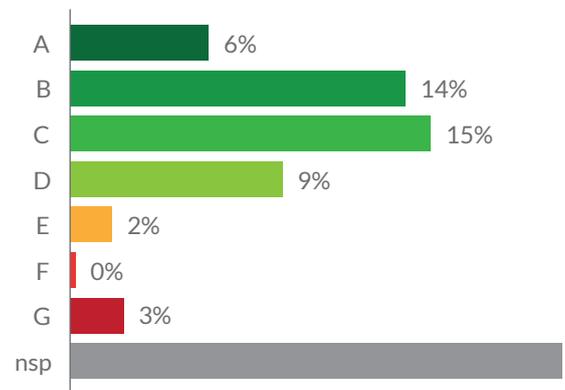
**43 %** des consommations énergétiques du territoire proviennent du parc de logement

Source : ORCAE 2018

Un parc de logement qui reste très consommateur d'énergie mais qui est finalement relativement récent (premières réglementations thermiques en France datent de 1975). Les étiquettes énergétiques (source contestée pour sa fiabilité) sont majoritairement en classes A, B et C, à équivalence avec le Rhône, avec encore **21 % des appartements et 29 % des maisons classés en E.**

### Indicateur du Rhône

Source : MIN perval 2019 + RPLS 2020



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (SUR LES VENTES DE 2019)		ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE	
Appartement	Maison	Appartement	Maison
1%	1%	2%	11%
12%	5%	26%	24%
19%	20%	26%	24%
38%	36%	21%	21%
22%	26%	17%	15%
5%	9%	6%	8%
1%	2%	2%	5%
100%	100%	100%	100%

## Développement des énergies renouvelables

**9,6%** Essentiellement (72% des ENR locales, soit 38 650 MW en 2019) de la valorisation thermique de la biomasse (bois), un peu de solaire (8% de photovoltaïque, 2123 MW en 2019) et des pompes à chaleur (PAC).

Source : ORCAE 2018

Le territoire très contraint, a un faible potentiel éolien, mais l'Observatoire Régional Climat Air Energie (ORCAE) estime qu'il y a un potentiel de production énergétique par les déchets méthanisables (équivalent à 7500 MW/an principalement des déjections d'élevage), et un peu de bois (31 KM<sup>2</sup> en gisement brut). En revanche, le développement de panneaux solaires thermiques (sur les maisons individuelles), représentent une solution de production de chaleur renouvelables et les panneaux photovoltaïques (non concurrents de l'usage agricole des sols) est un gisement intéressant qui commence à décoller (2123 MW produit en 2019).

## Artisans certifiés RGE

**156 artisans et entreprises certifiées**, le territoire possède, comment l'ensemble du département Rhône (2 500), les compétences pour la transition énergétique du territoire.

## Territoire 0 fioul

**Le territoire comptait encore 1500 chaudières au fioul en 2017 soit 17 % des maisons et 2 % des appartements (25 377 dans le Rhône).**

Source : estimation Insee RP, 2017

Les consommations énergétiques vont être réduites en accompagnant les propriétaires dans la modernisation de leur système de chauffage en visant l'éradication des vieilles cuves fioul. Notons que toutes les communes (à l'exception d'Yzeron) sont desservies par le réseau de gaz (2 petits réseaux de chaleur signalés par ORCAE - Le Bourg et les Combes).

## Existence d'un réseau de chaleur local

Source : ORCAE, 2018

Nom du réseau	Niveau de rejet en CO2 dess réseaux (teqCO2/kWh)	Densité (MWh/km linéaire)	Longueur réseau (Km)
<b>LE BOURG</b>	0,05	1 242,72	0,5
<b>LES COMBES</b>	0,00	2 186,67	0,3

## Principaux enjeux énergétiques

○ Assurer une réponse adéquate aux besoins actuels et futurs des habitants du territoire qui intègrent les enjeux de transitions ; en termes d'équipements, de logements, de mobilité...

○ Adapter la trajectoire résidentielle au regard de la demande de logements, des besoins des ménages (vieillesse, évolution de la taille des ménages), et des évolutions réglementaires (sobriété foncière).

○ Accompagner la rénovation énergétique du parc existant.

○ Développer le tissu économique local pour offrir des emplois sur place, et réduire le besoin de mobilité longue distance / Encourager le télétravail



## La transition vers une alimentation résiliente

Le système alimentaire désigne l'ensemble des étapes, de la production agricole à la valorisation des déchets, transports compris, qui permettent d'alimenter la population. La résilience de ce système fait référence à sa capacité, tout au long de la chaîne, à fournir une nourriture suffisante, diversifiée et de qualité à toute la population, malgré des perturbations plus ou moins prévisibles : changement climatique, destruction de la biosphère, dépendance aux énergies fossiles, artificialisation et dégradation des sols agricoles...

Un système agricole résilient et durable, est un système qui :

- Contribue au système alimentaire local
- Favorise la diversité spécifique et génétique dans l'espace et dans le temps (variétés, populations, races)
- Promeut les services écologiques (pollinisation, lutte biologique, stockage de carbone, régulation climatique)
- Minimise l'usage des ressources sensibles (engrais, pesticides de synthèse, carburants, irrigation)
- Préserve les ressources naturelles (eau, sol, air, biodiversité)

### LES CHIFFRES DE LA RÉGION

## 160 00

actifs agricoles permanents et 62 500 exploitations pour une surface agricole moyenne par exploitation de 52 ha (contre 61 ha en moyenne en France)

## 3,1 millions d'ha

de Surface Agricole Utile, soit la 4<sup>e</sup> région agricole de France en surface

## 28%

d'exploitations agricoles engagées dans un signe ou une démarche de qualité (hors bio) : Plus de **102** produits sont sous indication d'origine géographique.

## 206 000

de surface bio ou cours de conversion. Ce qui fait de la région, la 2<sup>e</sup> en surface pour l'agriculture biologique.

## 7,8 millions

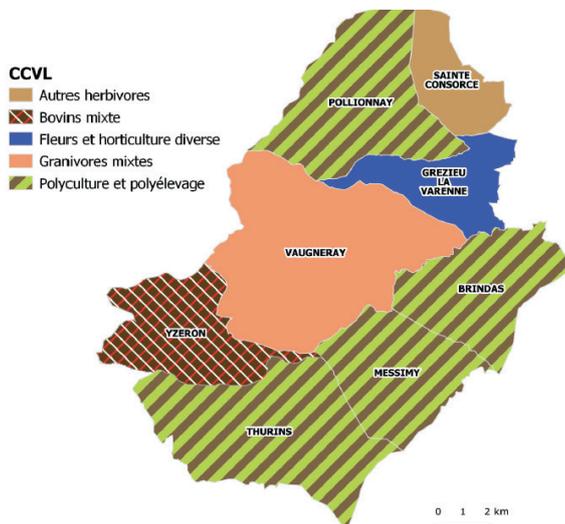
d'habitants dans un bassin de consommation dont ont su profiter les agriculteurs commercialisant en circuits courts, soit plus de 22.5 % des exploitations.

Source : Chambre d'Agriculture AURA, 2017

Les Vallons du Lyonnais dispose d'une production agricole relativement diversifiée : élevages, polycultures, maraichages et horticulture... Les principales productions animales regroupent les vaches laitières et allaitantes, les ovins majoritairement pour la production de viande, et les caprins majoritairement pour la production de lait. C'est aussi un territoire aux formes d'urbanisation résidentielle et d'activités qui concurrencent fortement les usages agricoles périurbains et accroît la pression foncière.

### Orientation technico-économique dominante sur les exploitations agricoles, par commune

Source : Chambre d'Agriculture du Rhône



### Part de la surface agricole

**52 %**

du territoire

La Surface Agricole Utile est en baisse passant de 5229 ha en 1988 à 4236 ha en 2010 (-20% en 20 ans), pour 3586 ha en 2019 (-15% en 9 ans), soit une perte nette de 1 643 ha en 30 ans.

Source : Chambre d'Agriculture, 2019)

### Artificialisation des sols

**54 ha**

perdus entre 2005 et 2015

### Projet alimentaire territorial (PAT)

**1**

#### Projet Alimentaire Territorial

L'existence d'un Projet Alimentaire Territorial, renseigne d'une démarche proactive et collective en faveur de l'alimentation qui vise notamment à relocaliser l'agriculture dans les territoires.

### Agriculture biologique

**14 %**

des surfaces agricoles labellisées « Agriculture Biologique »

À l'échelle du département du Rhône, seulement 9% des surfaces agricoles sont labellisées « Agriculture Biologique », la CCVL dépasse ce taux (14 %) avec 29 exploitations en AB, sur le dernier recensement : 10 en maraichage, 5 en élevage ovins/caprins, 4 en arboriculture, 4 en élevage bovins, 1 en PPAM, 5 autres.

Source : Terrealto, chambre d'agriculture du Rhône, 2019).

### Circuit court

**77**

exploitants engagés dans des circuits courts (hors viticulteurs)

**2**

points de vente collectifs

**3**

producteurs engagés dans la démarche bienvenue à la ferme

Source : Terrealto, chambre d'agriculture du Rhône, 2019

### Nombre d'exploitants

**-50 %**

en 30 ans

Même dynamique que la dynamique nationale.

### Nombre d'exploitations

**223**

exploitations agricoles recensés

Source Terrealto, chambre d'agriculture du Rhône, 2019

Le nombre d'exploitations ne dépasse plus les 300 (386 en 1988), mais le territoire bénéficie encore d'atouts solides et est mobilisé (Projet Alimentaire Territorial, coopératives, circuits courts, recherche de qualité, spécialisations -fruits rouges-).

### Principaux enjeux agricoles

- Préserver les terres cultivables et le maintien de l'activité agricole
- Accompagner les transmissions d'exploitations et le renouvellement des générations
- Développement des énergies renouvelables
- Adapter des modes de production au changement climatique et à la préservation des milieux : préservation de la ressource en eau, biodiversité, recherche d'une haute valeur agronomique, etc.

- Valorisation locale des productions, en lien avec le bassin de consommation que représente la Métropole de Lyon
- Prise de conscience des habitants (évolution des mentalités et usages) : ressources alimentaires locales, préservation des paysages, accès à une eau potable



## La transition vers une prise en compte des cycles de l'eau et du vivant

La transition vers la restauration du vivant propose de remettre en symbiose les territoires avec la puissance de ses écosystèmes. Des espaces naturels et agricoles vivants sont un atout indispensable à la résilience de notre territoire, sa capacité à se reconstituer après avoir subi des perturbations. Les pressions sur la vie aquatique et terrestre sont nombreuses : changement climatique, artificialisation des sols, pollutions de l'air, des eaux et des sols, consommation des ressources non renouvelables, et dégradent fortement nos cadres de vie, notre santé et fragilisent même nos économies très importatrices.

Pour retrouver des formes d'harmonie avec la nature qui nous entoure il faut la protéger plus volontairement, et en restaurer les capacités, la diversité des paysages, des cultures, des espèces et des gènes est un préalable essentiel. La pandémie de 2019 nous a rappelé l'interdépendance forte entre l'état écologique des milieux, l'état de santé des animaux, et la santé humaine.

Il s'agit rapidement de redonner des bases solides pour trouver des moyens de productions locales (alimentation, biomatériaux, capteurs naturels de polluants, etc ...) qui n'épuisent pas les ressources, mais font vivre des hommes dans et au service de leur environnement. La résilience de ce système vivant, lie durablement les enjeux de qualité de l'air et qualité de l'eau, de diversité de la biodiversité, de sols fertiles...

### LES CHIFFRES DE LA RÉGION

# 362

corridors écologiques d'importance régionale

# 51%

du territoire régional concerné par des ZNIEFF

# 581

sites gérés par les conservatoires d'espaces naturels

# 58

Espaces Naturels Sensibles dans le département du Rhône. En Auvergne-Rhône-Alpes, les ENS couvrent 3,8 % de la surface de la région.

Source : Sraddet, 2019

## Protection des milieux et de la biodiversité

L'artificialisation des sols, tout comme la dégradation des cours d'eau témoignent de dynamiques à l'œuvre qui mettent sous pression les ressources naturelles de la CC des Vallons du Lyonnais. Véritables atouts pour l'attractivité du territoire et les activités agricoles, les nombreux milieux naturels font l'objet de protection et d'attention particulière.

### Espaces Naturels Sensibles

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) résultent de la politique départementale de protection, de gestion et d'ouverture au public d'espaces naturels. Ils constituent un outil de protection soit par acquisition foncière, soit à travers la signature de conventions avec les propriétaires privés ou publics.

### 2 sites gérés au titre de la politique des Espaces Naturels Sensibles du Rhône

Dont le plateau de Mèginand, et les vallons du Charbonnières, du Ribes et du Ratier (ENS n°36 et 37) et le site des crêts boisés (ENS n°28).

### Part du territoire couvert par un «réservoir de biodiversité»

# 8%

### du territoire couvert par un réservoir de biodiversité

Les réservoirs de biodiversité ou « cœur de nature » ont un grand rôle à jouer dans l'accueil et la préservation de la biodiversité, qu'elle soit de nature remarquable ou ordinaire.

Ils sont composés des zonages suivants : Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB), Réserves Naturelles Régionales, ZNIEFF type 1 et 2, Natura 200, réserves de biosphère...)

Source : *Sraddet Auvergne-Rhône-Alpes, 2019*

La protection au titre de Zones naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 2, concerne près de 15% du total des espaces protégés au sein de la CC des Vallons du Lyonnais.

# 76%

### part couverte par un espace perméable relais surfacique de la trame verte et bleue

Source : *Sraddet Auvergne-Rhône-Alpes, 2019*

Situés en dehors des réservoirs de biodiversité, ces espaces perméables de nature ordinaire sont essentiels pour assurer la cohérence et la continuité de la Trame Verte et Bleue. Ces corridors « diffus » sont à surveiller de près, pour le rôle qu'ils jouent dans le déplacement des espèces, en complément des corridors écologiques.

### Part des espaces naturels

# 30%

### d'espaces naturels sur le territoire

# 0,7 km de linéaire de boisement

Source : *Spot, 2015*

### Obstacles aux continuités écologiques

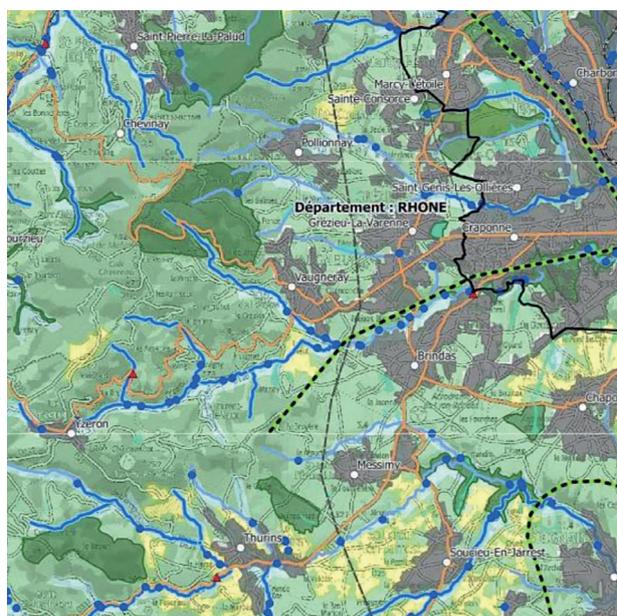
# 59 obstacles ponctuels à l'écoulement des cours d'eau (barrages et piles de ponts...)

Source : *SRCE Rhône-Alpes, 2013*

# 3 obstacles ponctuels à la continuité écologique

Source : *SRCE Rhone-Alpes, 2013*

Les continuités écologiques garantissent aux espèces la libre circulation et l'accès aux zones nécessaires à leur reproduction, alimentation ou abri, indispensables pour leur survie. Les obstacles aux continuités écologiques perturbent le fonctionnement des habitats et des espèces et fragilisent considérablement l'ensemble de la biodiversité.



Carte issue du *Sraddet*, représentant la Trame verte et bleue (espaces perméables relais, obstacles aux continuités écologiques...)



## Vers une gestion durable de la ressource en eau

Du fait de son réseau hydrographique abondant, constitutif des bassins versants de l'Yzeron et du Garon, la CC des Vallons du Lyonnais est particulièrement concernée par la préservation de ses cours d'eau. Comme beaucoup de bassins périurbains, les bassins versants de l'Yzeron et du Garon sont marqués par de nombreux dysfonctionnements dus aux pressions anthropiques : crues violentes et inondations, dégradation de la qualité de l'eau, érosion accrue du lit et des berges mais également des épisodes de sévères étiages.

La répartition de la ressource en eau est très hétérogène, et les tensions sur cette dernière se multiplient partout, du fait d'une demande croissante.

D'une manière générale l'ensemble des milieux aquatiques sont menacés par les pressions résultant de l'urbanisation, des infrastructures et de l'activité agricole, qui entraînent des pollutions, la fragmentation des continuités écologiques et la destruction des habitats naturels liés à la modification de la morphologie des cours d'eau (rectifications, digues, recalibrage...).

### Etat des cours d'eau

**41%**

de cumul de cours d'eau

Source : Site Gest'Eau, 2021

**95%**

en classe 1, avec des mesures pour prévenir la dégradation du cours d'eau

Source : Site Gest'Eau, 2021

Le cours d'eau de l'Yzeron, ses deux cascades et ses rives, sont classés au titre de patrimoine national.

**-20%**

du débit de l'Yzeron entre 1966 et 2017

Pour les eaux de surface, l'enjeu est à la qualité autant qu'à la quantité ; la baisse des débits dans le temps interroge la capacité du territoire à faire face aux changements climatiques.

### Retenues collinaires

**107**

retenues collinaires inventoriées, dont 50% sont destinées à l'irrigation, 19% sont destinées à la pêche, à l'élevage aux bassins de pluie et à l'agrément, et 31% sont non utilisées

Source : SMHAR, 2020

### Planification et gestion durable des cours d'eau

**1** gestion en syndicat mixte, le SAGYRC depuis 2018

Le SAGYRC (Syndicat Mixte d'Aménagement de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières) est en charge de la gestion et des aménagements des cours d'eau du bassin versant de l'Yzeron. Il regroupe 5 intercommunalités (Métropole de Lyon, les Communautés de communes des Vallons du Lyonnais, de la Vallée du Garon, du Pays de l'Arbresle et des Monts du Lyonnais). En 2018, la nouvelle compétence GEMAPI rend obligatoire les compétences relatives à la protection contre les inondations et à la gestion des milieux aquatiques.

### Protection des points de captage

**0**

point de captage prioritaire

Source : DREAL, 2016

**13**

sources de captation autres pour l'eau potable sur les communes d'Yzeron, Montromant et Vaugneray

Source : SMHAR, 2020

### Carte du bassin de versant de l'Yzeron

Source : SAGYRC



### Principaux écologiques pour la protection des milieux :

- Mieux connaître et maîtriser la consommation foncière pour protéger les ressources naturelles de la CCVL ; condition première de l'attractivité future du territoire, mais aussi de sa résilience face aux enjeux de transitions écologique et climatique.
- Préserver et promouvoir la qualité et la diversité des paysages à l'échelle du territoire.
- Valoriser et accompagner la transition agricole.
- Favoriser le déplacement des espèces et réduire la fragmentation des habitats, y compris pour les milieux aquatiques.
- Sanctuariser la ressource en eau en visant la sobriété et la préservation de sa qualité.
- Améliorer la cohérence entre la planification de l'eau et du territoire, adapter une vision prospective collective, renforcer les outils de suivi et de protection de la ressource en eau.



## La transition vers des cadres de vie favorables à la santé

Les préoccupations environnementales en santé publique s'accroissent ces dernières années face à l'importante progression des maladies dites chroniques, majoritaires aujourd'hui dans les causes de mortalité (cancers, maladies cardiovasculaires, diabète, maladies dégénératives...). Ces maladies sont la conséquence d'un ensemble complexe de facteurs, d'expositions et d'interactions regroupés sous le terme de santé environnementale, dépassant l'approche traditionnelle de la médecine.

La santé n'est pas seulement déterminée par le patrimoine génétique et la qualité de l'offre de soins : les facteurs environnementaux (milieux, pollutions, climats...) et les conditions socio-économiques (alimentation, lieu de vie, éducation...) déterminent à hauteur de 80% la santé d'un individu.

De par leurs compétences élargies, les collectivités locales, en agissant sur la qualité des cadres de vie et la cohésion sociale, deviennent des acteurs incontournables d'une transition vers une approche préventive de la médecine et vers des territoires favorables à la santé.

### LES CHIFFRES DE LA RÉGION

**28 et 26 %**

des décès dans la région AURA (comme en France), sont dus à des cancers ou à des maladies cardiovasculaires.

Source : ARS, ORS, 2016

**1,4 millions**

de personnes ont été exposées à des taux trop importants de particules fines (PM 2,5) en 2018, dans le département du Rhône.

Source : laboratoire ATMO

**30 jours**

concernés par une vigilance pollution en Auvergne-Rhône-Alpes, en 2018 toutes zones confondues (principalement due à l'ozone)

Source : ORCAE, 2018

**50 %**

de surmortalité en Région AURA lors de la canicule de 2003.

**22 %**

d'augmentation prévue du nombre de cancers de la peau (cutanées non-mélanocytaires) sur les sujets de + 65 ans, et de 50% chez les + 80 ans.

La CC des Vallons du Lyonnais bénéficie de nombreux atouts pour son cadre de vie : prégnance des espaces naturels et agricoles, proximité de la nature, production agricole de proximité et de qualité... la pérennisation de ces aménités constitue un réel enjeu de santé et d'attractivité pour le territoire. Le territoire est marqué par sa dépendance à la voiture, qui interroge quant aux défis d'amélioration de la qualité de l'air, des mobilités actives et de l'activité sportive. L'amélioration des mobilités actives est un facteur protecteur des maladies cardio-vasculaires et du diabète.

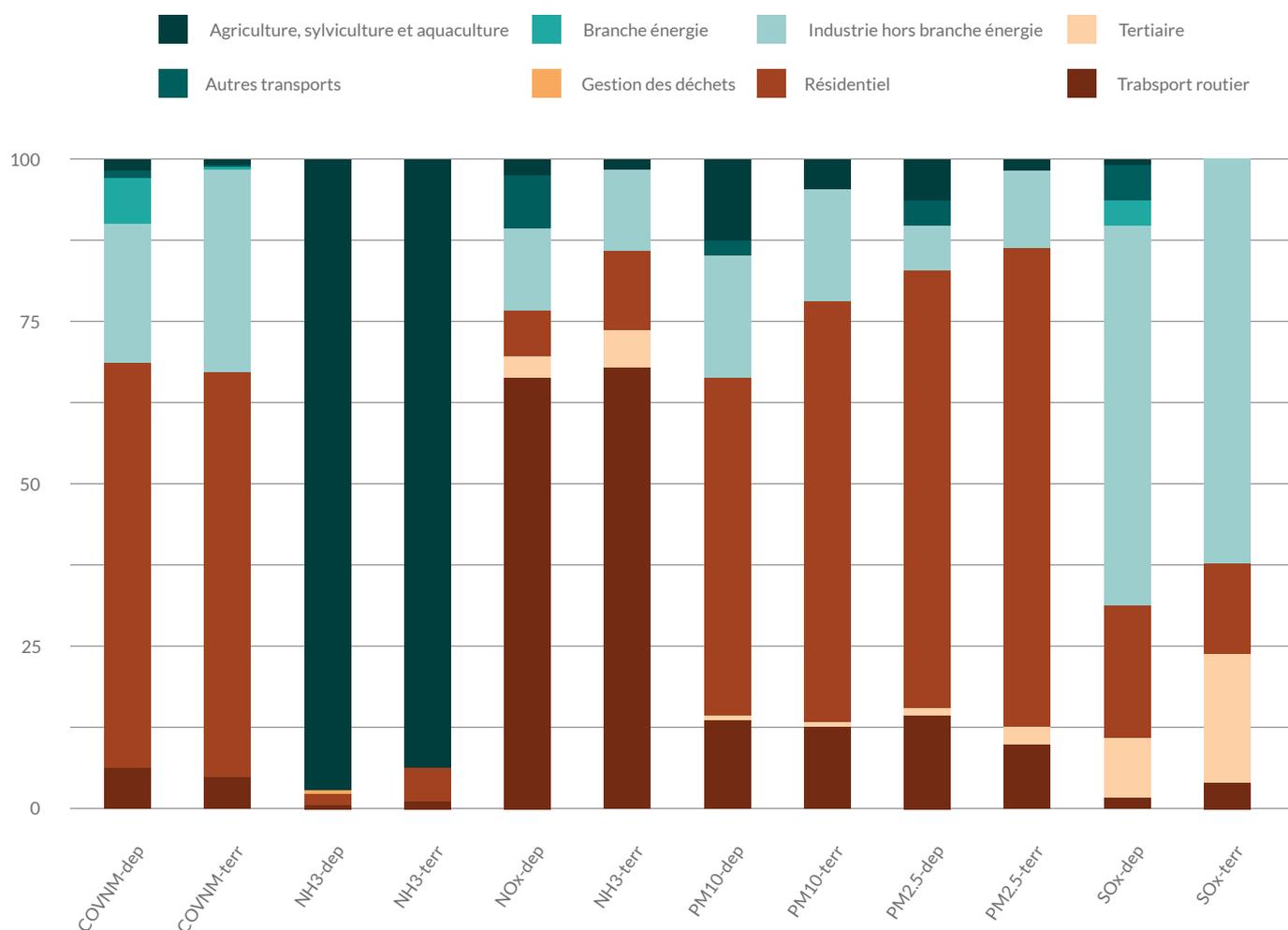
### La qualité de l'air

Le territoire est en dessous des valeurs recommandées par l'OMS (sauf pour l'Ozone à certaines périodes). Il est intéressant cependant de connaître l'origine des principaux

polluants atmosphériques selon l'origine de leurs émissions. L'habitat et son chauffage produisent des poussières et l'agriculture des pollutions atmosphériques par traitements chimiques. Le transport routier impacte la qualité de l'air des secteurs de plus forts trafics.

### Bilan des émissions de polluants atmosphériques Contribution des secteurs d'activités dans les émissions des polluants (en tonnes) sur le territoire en 2018

Source : ORCAE 2018



L'ozone, polluant estival, est formé par une réaction initiée par le rayonnement solaire UV. Ainsi, un accroissement de l'ensoleillement et de la chaleur pourrait augmenter le niveau moyen d'ozone et avoir une incidence sur la survenue des épisodes de pollution à l'ozone.

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), de particules, de monoxyde de carbone (CO), et de composés organiques volatils non méthaniques (COVNM).

\*COVNM : composés organiques volatils non méthaniques  
\*\*NOx : composés chimiques contenant azote et oxygène (oxyde d'azote).

Les épisodes de pollution aux particules (en lien avec le chauffage individuel au bois peu performant) pourraient s'intensifier. À contrario, les températures plus douces pourraient conduire à une moindre utilisation des installations de chauffage et ainsi à une réduction des épisodes de pollution.

### Un environnement sonore de qualité

**97,5%**  
de la population soumise à un niveau de bruit inférieur ou égale à 60 dB(A)

**0,3%**  
de la population sont exposés à des niveaux de coexposition air-bruit niveau 5 + 6 (6 étant le niveau maximal)

Source : Balises ORS AuRA

Contre 10,7 % pour la population régionale

### Prise en charge du public vulnérable

**36**  
établissements recevant des populations vulnérables (ERPv)

Source : Cerema 2020

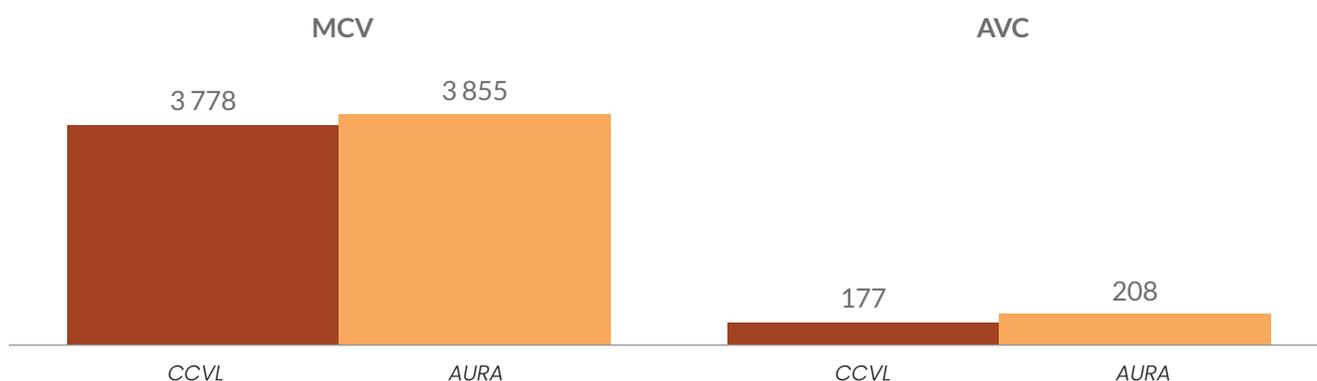
### Qualité du sol

**2**  
sites pollués (ou potentiellement) appelant une action des pouvoirs publics (BASOL)

Sources : Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES), BRGM (base BASIAS), 2018

### Taux standardisés annuels de patients hospitalisés pour maladies cardio-vasculaires (MCV) et accidents vasculaires-cérébraux (AVC) Taux pour 100 000 habitants

Source : ATIH (PMSI - 2019), Insee (Recensement - 2017)



### Population vieillissante

**17,7%**  
de personnes de 65 ans et plus

Source : Balises ORS AuRA

### Allergie

**12,8%**  
de la population potentiellement allergique à l'ambrosie

Sources : Atmo AuRA 2019, Balises ORS AuRA

C'est le pourcentage de population exposée à un risque allergique à l'ambrosie supérieur à 3, plus de 40 jours dans l'année. Ce risque touche 10,8% de la population régionale. Les risques allergiques d'origine pollinique sont des pathologies à surveiller, avec une augmentation attendue des pollens en lien avec le réchauffement climatique.

### Maladies cardio-vasculaires

**181**  
pour 100 000 habitants, taux standardisés annuels de mortalité par maladies cardio-vasculaires

Sources : Inserm CépiDc, Insee 2014, Balises

Les maladies cardiovasculaires sont les premières pathologies motivant une prise en charge en Affection de longue durée (ALD) en Auvergne-Rhône-Alpes, devant les cancers et le diabète (respectivement 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> place).

### Principaux enjeux de santé-environnement

- Une vigilance accrue à avoir sur le vieillissement de la population (adaptation des besoins de mobilités et de services)
- Inciter à l'activité physique en créant les conditions favorables et sécurisées sur l'espace public
- Favoriser l'accès à des espaces de loisirs en plein air (milieux naturels)

- Intégrer la lutte contre l'ambrosie et les plantes allergisantes à la gestion des milieux naturels et projets de végétalisation
- Soutenir les projets d'insertion dans le domaine de l'accompagnement du vieillissement et de la santé.
- Sensibiliser à la qualité de l'air extérieure et intérieure en incitant notamment le remplacement du chauffage individuel au bois dans le résidentiel (cheminées à foyer ouvert)





Agence d'**Urbanisme** de l'aire  
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient  
69326 Lyon Cedex 3  
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation  
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme

Directeur de publication : **Damien Caudron**  
Réfèrent : **Philippe Mary** - [p.mary@urbalyon.org](mailto:p.mary@urbalyon.org)

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers  
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme